VILLENEUVE
LEZ AVIGNON

**DÉPARTEMENT DU GARD**
**ARRONDISSEMENT DE NIMES** **MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON**
**Réf. : SL**

# Décision N° 1 / 2025

**OBJET : URBANISME – Documents d'urbanisme** - Convention d'engagement pour la mission de conseil architectural pour l'année 2025

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

**Vu** les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Vu** la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

**Vu** les conventions de mission de conseil architectural signée avec M. JANKOV depuis 2014,

**Considérant** qu'il est nécessaire de maintenir auprès du service urbanisme de notre collectivité une mission de conseil architectural effectuée par un architecte DPLG et ce, afin d'assurer la cohérence du développement urbanistique de la commune,

**DECIDE**

**Article 1** : de renouveler la convention de prestation en matière de conseil architectural du 1er janvier au 31 décembre 2025 avec Monsieur Lazar JANKOV, architecte DPLG, domicilié 10 rue Saint Charles – 84000 AVIGNON

**Article 2** : Monsieur JANKOV devra dans le cadre de ses missions se conformer aux termes de la convention et rendre régulièrement des comptes sur ces travaux à la collectivité.

**Article 3** : pour la réalisation de cette mission la commune s'engage au paiement des honoraires définis par convention à 2 112 € TTC mensuel ainsi que d'éventuelles vacations complémentaires dans la limite du budget fixé par la convention et ce sous réserve de présentation d'une facture en fin de mois validé par la responsable du service urbanisme.

**Article 4** : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie et Monsieur le Comptable de la commune sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, le - 2 JAN. 2025

Madame le Maire,

**Pascale BORIES**

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon Gard

Publié et transmis en Préfecture
Décision n° 1-2025 du 01-2025-AU
Publié le : 02/01/2025
Transmis le : 02/01/2025

Hôtel de Ville
2, rue de la République – B.P. 45 - 30404 Villeneuve lez Avignon cedex
Tél. 04 90 27 49 49 – Fax : 04 90 27 49 79 – email : mairie@villeneuvelezavignon.fr
www.villeneuvelezavignon.fr/ville